

Fin du 19 ème siècle : des bâtiments importants

Le temple

Lieu de culte protestant, le temple a été construit en 1872. Le dossier du bulletin municipal «Vivre à Sauzet» 2011 est consacré au protestantisme à Sauzet. Nous nous y sommes référés pour beaucoup des renseignements suivants.



Un premier temple avait existé à Sauzet au début du 17ème siècle, il en est fait mention en 1646 pour une assemblée tumultueuse. Comme tous les temples de la Drôme il fut rasé en 1663 sur ordre du Conseil du Roi Louis XIV et du Parlement de Grenoble (seul le temple de Poët-Laval, qui était en même temps la maison commune, fut épargné).

La liberté de culte proclamée en 1789, l'organisation des cultes établie par les lois organiques de Bonaparte en 1802, de nouveaux temples sont construits au 19 ème siècle (dès 1806 à Bourdeaux). A Sauzet il se fait attendre !

C'est que la population protestante est très minoritaire, même si elle est une des plus importante de la Valdaine (134 protestants recensés en 1820 pour une population totale de 1100 environ), et que les fonds sont difficiles à rassembler.

En 1855 Sauzet a un pasteur M. Mazauric, mais pas de lieu de culte approprié, la commune loue pour cela une petite pièce chez Mme Veuve Armand.

En 1862 l'église réformée fait donation à la commune du terrain qu'elle a acquis pour la construction d'un temple, projet qui sera réalisé dix ans plus tard (après la construction du pont sur le Roubion). Mais les travaux ont-ils été réalisés à la hâte ? des réparations importantes sont nécessaires en 1887,1922...

Plusieurs pasteurs se succèdent Olivier(1894-1907), Brès (1907-1921)

Mais E.Jordan , pasteur de Puy-Saint-Martin de 1931 à 1943, écrit dans un rapport :

Au début du XXème siècle...les protestants de Marsanne, Saint-Gervais, Bonlieu, La Laupie, Sauzet, Saint-Marcel-lès-Sauzet devraient se réunir dans le temple de Sauzet. Mais ils préfèrent généralement venir, soit à la Mairie de Marsanne, où il y a un culte, soit même à Puy-Saint-Martin. Le temple de Sauzet reste presque toujours vide.

Le poste de pasteur de Sauzet est dissous officiellement en 1932, la commune est alors rattachée à Puy-Saint-Martin avec beaucoup d'autres.

Le pasteur Jordan écrit encore :

Le territoire de la paroisse se trouve composé de 22 communes réparties sur trois cantons ayant une superficie de près de 900 kilomètres-carrés avec 6 lieux de culte ...pour 500 protestants connus et inscrits après recensement sérieux en 1938 .

Les auditoires ne peuvent être nombreux. Ils sont variables selon le temps, la saison et les jours de fêtes.

Les anciens se rappellent ces jours de fêtes : "nous avons une orange et deux papillotes et nous étions contents".

Le temple est fermé en 1956, définitivement désaffecté et cédé à la commune en 1973. Il abrite actuellement le club de judo, en attendant une autre affectation.

La Mairie-Ecole

Voici l'école de la troisième république achevée en 1884.



Les lois Jules Ferry datent de 1881 (gratuité) et de 1882 (obligation et laïcité) mais déjà en 1878 a été créée une «caisse spéciale pour l'établissement des bâtiments scolaires». C'est donc le 18 Août 1880 que, M. Jean-Baptiste Roche étant maire, le Conseil Municipal délibère et « décide l'établissement d'une école de garçons et de filles et d'une mairie sur l'emplacement que la commune a acquis de M. Faugier» (sans oublier une école de hameau à la

Richarde).

Les plans et devis ont été dressés par M. Greffe, architecte.

Le montant total s'élève à 72 000 F terrain et mobilier scolaire compris. La commune réussit à rassembler 10 800 F, vote un emprunt de 25 000 F à la caisse spéciale des écoles (remboursable en 31 ans par une imposition extraordinaire de centimes additionnels...qui devra rapporter 1250F par an) et demande 37 000 F de subvention à l'état et au gouvernement. En 1881 le budget a légèrement augmenté (74 690 F) et la subvention accordée n'est que de 30 000 F , un emprunt complémentaire de 7 000 F est contracté auprès de la caisse des écoles.



En 1882 on ajoute que «la façade de la maison d'école en construction au village nécessite un balcon pour en relever l'ornement », rien n'est trop beau !

L'école entre en service à la rentrée 1884.

La mairie est au centre, il y a deux classes , une pour les garçons et une pour les filles. Les salles de classe sont au dessus de préaux. Il y a deux cours de récréation séparées. les logements des instituteurs sont aux extrémités côté rue et communiquent avec les classes.

Nos aînés racontent

Les «garçons» Messieurs Touchet, Mouttet, Allain, Jacquier.

Récit des années 1934- 1943.

Les instituteurs de l'époque pour les garçons : M. Aubert, Hommage, Blanc, Dufour, Noir.

Il y avait l'école des filles et celle des garçons.

Les classes de primaire comprenaient les cours du CP jusqu'au certificat d'études.

Les meilleurs partaient après au collège.

Le matin, quand la cloche sonnait, il fallait se dépêcher de rentrer en classe sinon, on se faisait punir, on devait être habillé correctement et avoir la blouse.

Pour les années 1940 - 1944, avant les cours, levée du drapeau en hommage au maréchal et on chantait: «Maréchal nous voilà». A l'époque, on disait «travail, famille, patrie». Aujourd'hui, «liberté, égalité, fraternité».

Quelques matières travaillées en classe :

Tous les matins pour commencer instruction civique.

Lecture. Parfois les grands apprenaient à lire aux plus petits. Tous les enfants savaient lire.

Rédaction: on était capable d'en rédiger avec de belles phrases et sans fautes d'orthographe. D'ailleurs parfois, elles étaient réécrites dans le cahier d'honneur, mais l'élève le faisait pendant les récréations. On n'allait pas jouer.

« ça nous encourageait pas à faire de beaux textes. » dit un de ces messieurs...

Mathématiques : exemple ! On apprenait à compter avec des buchettes. Et beaucoup de calcul mental.

Sciences : expérience : germination des haricots entre autres M.Aubert et M. Hommage faisaient faire du jardinage.

Histoire : préhistoire , gaulois et jusqu'à notre époque.

Géographie : la France avec ses fleuves, ses montagnes, ses plaines , son climat, etc...et les autres pays.

Quand on travaillait bien, on avait des « bons points ». Les filles travaillaient mieux que nous.

Par contre, quand on était puni, (c'était mérité , une heure de retenue avec des lignes (50 ou 100) tout de suite après la classe, il fallait copier le texte d'un livre et non une récitation comme le faisait M. Mouttet. On disait rien aux parents, de toute façon, quand on rentrait pas de suite à la maison, ils avaient compris. Parfois, ils avaient un mot à signer, et re-punition pour nous. De temps en temps, l'instituteur nous envoyait dans la classe des filles. Elles se moquaient de nous. Debout devant le bureau de l'institutrice qui nous surveillait avec son bambou, on ne devait pas bouger, sinon...

Une autre institutrice agissait autrement, elle nous faisait la morale et nous donnait des biscuits.

Quelques bêtises:

une chauve-souris, des insectes dans le cartable et lâchés dans la classe. Il fallait de la discipline à l'école et à la maison. On devait dire bonjour aux gens qu'on croisait dans la rue.

Anecdotes :

M. Noir donnait le travail aux élèves, puis lisait le journal, mais il les surveillait car un trou dans le journal lui permettait de voir la classe. On se donnait des surnoms.

Souvent, les professeurs habitaient sur place. Les élèves qui habitaient loin mangeaient à l'école.

Le jeudi, on allait au patronage (catéchisme)

Pour la commémoration, les enfants devaient venir avec les adultes au monument aux morts.. On fabriquait des couronnes de buis pour le fleurir.

Il y avait rarement des fêtes d'école. En 1942, il y a eu une pièce de théâtre présentée par les enfants.

M. Mouttet raconte:

Après l'école, j'allais garder les moutons. J'emportais mon goûter. Je faisais mes devoirs et je lisais «l'aventure» (journal de l'époque).

En 9 ans de classe, on a connu 6 instits (guerre, mobilisation). Pendant cette période, les instituteurs retraités étaient rappelés pour venir enseigner en remplacement de ceux qui partaient à la guerre.

Dans ces années, il n'y avait pas beaucoup de voitures. Pas bien de confort non plus, pas de télé, tout juste la radio et encore pas de machine à laver: les femmes allaient au lavoir municipal.

On ne parlait pas de vacances. M. Mouttet dit : «la première fois que j'ai pris le train, c'est pour aller à l'armée.»

Par contre, les gens se fréquentaient beaucoup. On s'aidait entre voisins. Et surtout, on faisait des veillées à discuter, jouer aux cartes, etc...

"Les filles" Mesdames Artelucci , Magnan ajoutent:

Les cours commençaient à 8h, la classe des garçons était à gauche, celle des filles à droite. Les garçons portaient une blouse noire, les filles une blouse fantaisie. Il y avait des règles d'hygiène, les instituteurs vérifiaient les mains et les ongles.

Il n'y avait pas de cantine, mais certains apportaient une gamelle et mangeaient autour du poêle.

Quand on entrait dans la classe une phrase de morale était écrite au tableau et on commençait par la leçon de morale, puis calcul, français et autres leçons jusqu'à 11h30, avec une récréation à 10h.

A 11h30 il y avait catéchisme tous les jours.

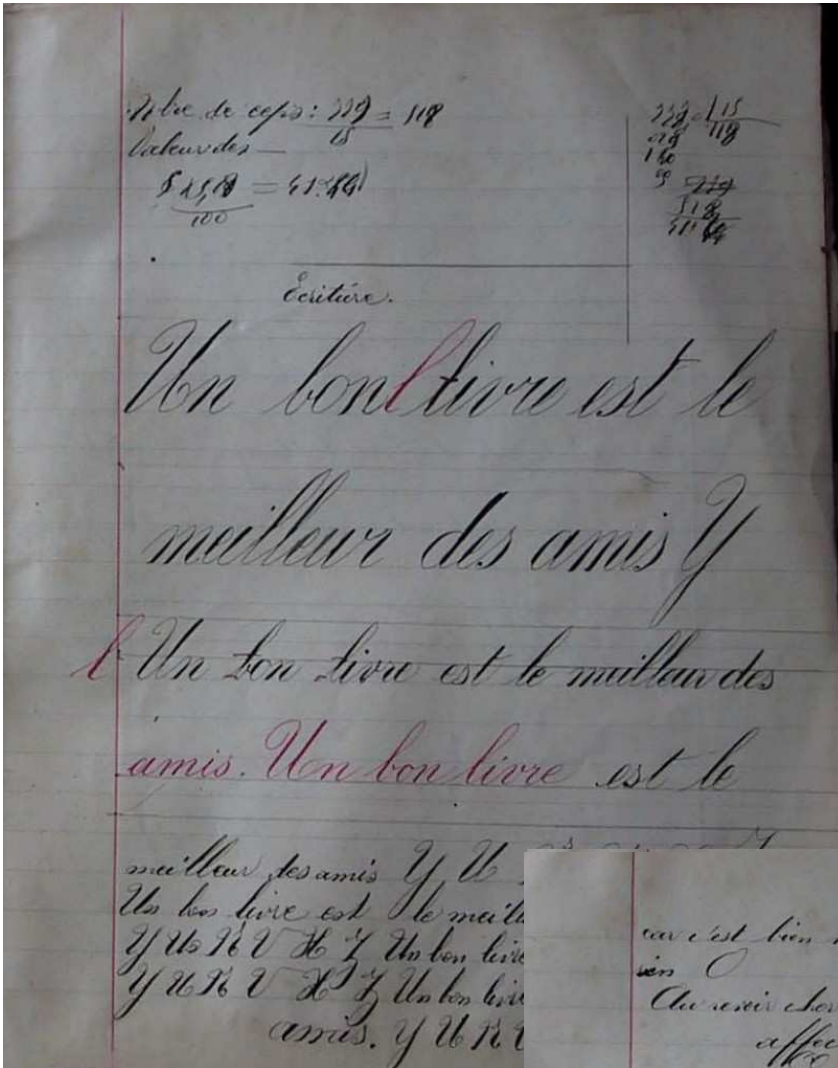
Le jeudi était le « jour saint », messe le matin, promenade ou ouvrage avec les sœurs de la Providence, cinéma par le curé.

On faisait des séances récréatives.

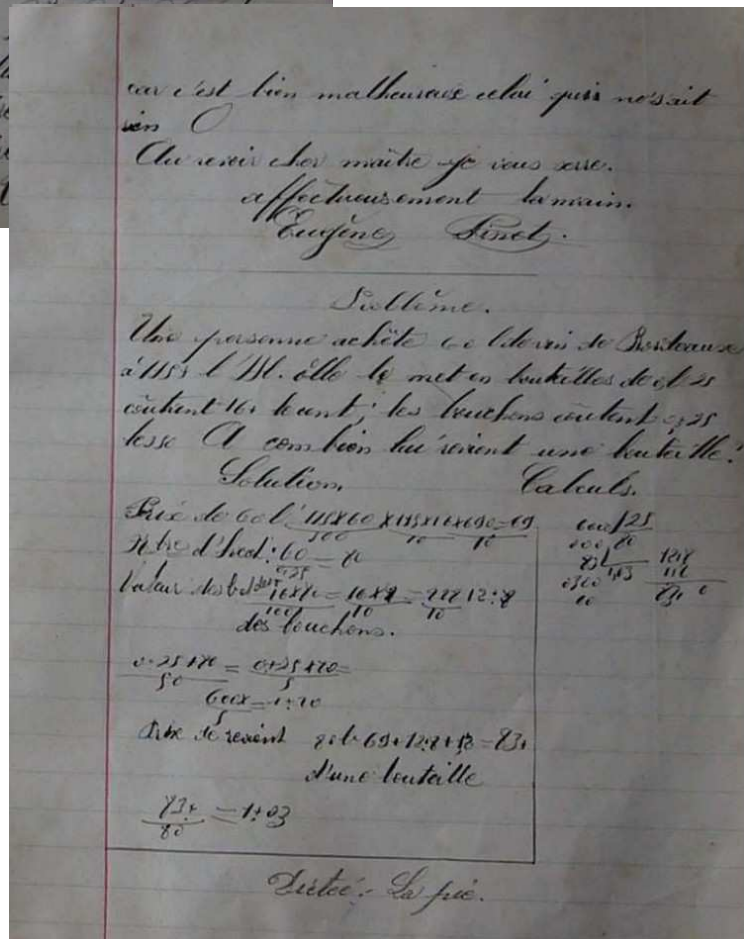
On entrait en 6ème sur dossier ou on passait le certificat d'études.

Cahier d' Eugène Pinet de Février à Mars 1908.

Il semble que l'année scolaire se soit arrêtée là car la dernière page du cahier est un brouillon de lettre du 13 Octobre 1909.



Écriture et calcul



L'école est obligatoire jusqu'à 12 ans mais la scolarisation régulière de tous les enfants jusqu'à cet âge se met en place lentement, elle n'est pratiquement acquise qu'à la veille de la première guerre mondiale.

Luce le 11 Mars 1908.
 Mon cher Instituteur,
 Je vous fais dire que je vais quitter l'école car j'aurais pu aller encore quelques mois mais mon père veut que j'apprenne à travailler la terre.
 Je vous remercie de m'avoir appris toutes les choses qui me serviront plus tard. Les petits dessins, les leçons qui me serviront bien car c'est bien malheureux celui qui ne sait rien.
 Au revoir mon cher maître je vous serre affectueusement la main.
 Eugène Siret
 Rédaction relevé.
 Luce le 11 Mars 1908
 Mon cher Instituteur
 Je vous fais dire cher maître que je vais quitter l'école car j'aurais pu aller encore quelques mois mais mon père veut que j'apprenne à travailler la terre.
 Je vous remercie de m'avoir appris toutes les choses qui me serviront plus tard. Les petits dessins les leçons qui me serviront bien

La lettre à l'instituteur ci-contre montre que cette question était une préoccupation.

Mon cher instituteur, je vous fais savoir que je vais quitter l'école. J'espérais que j'y serais allé encore quelques mois, mais mon père veut que j'apprenne à travailler la terre.

Je vous remercie de m'avoir appris toutes les choses qui me serviront plus tard. Les petits dessins, les leçons qui me serviront bien, car c'est bien malheureux celui qui ne sait rien.

Au revoir cher maître, je vous serre affectueusement la main

